

L'ÉVOLUTION DE LA FONCTION FINANCE EN ENTREPRISE

LA FONCTION FINANCE, UN RÔLE CENTRAL DANS LA TRANSFORMATION DIGITALE DE L'ENTREPRISE

71%

des DAFs considèrent qu'ils ont **un rôle important** dans la conduite de la transformation digitale de l'entreprise



33%

d'entre eux le voient même comme **essentiel**

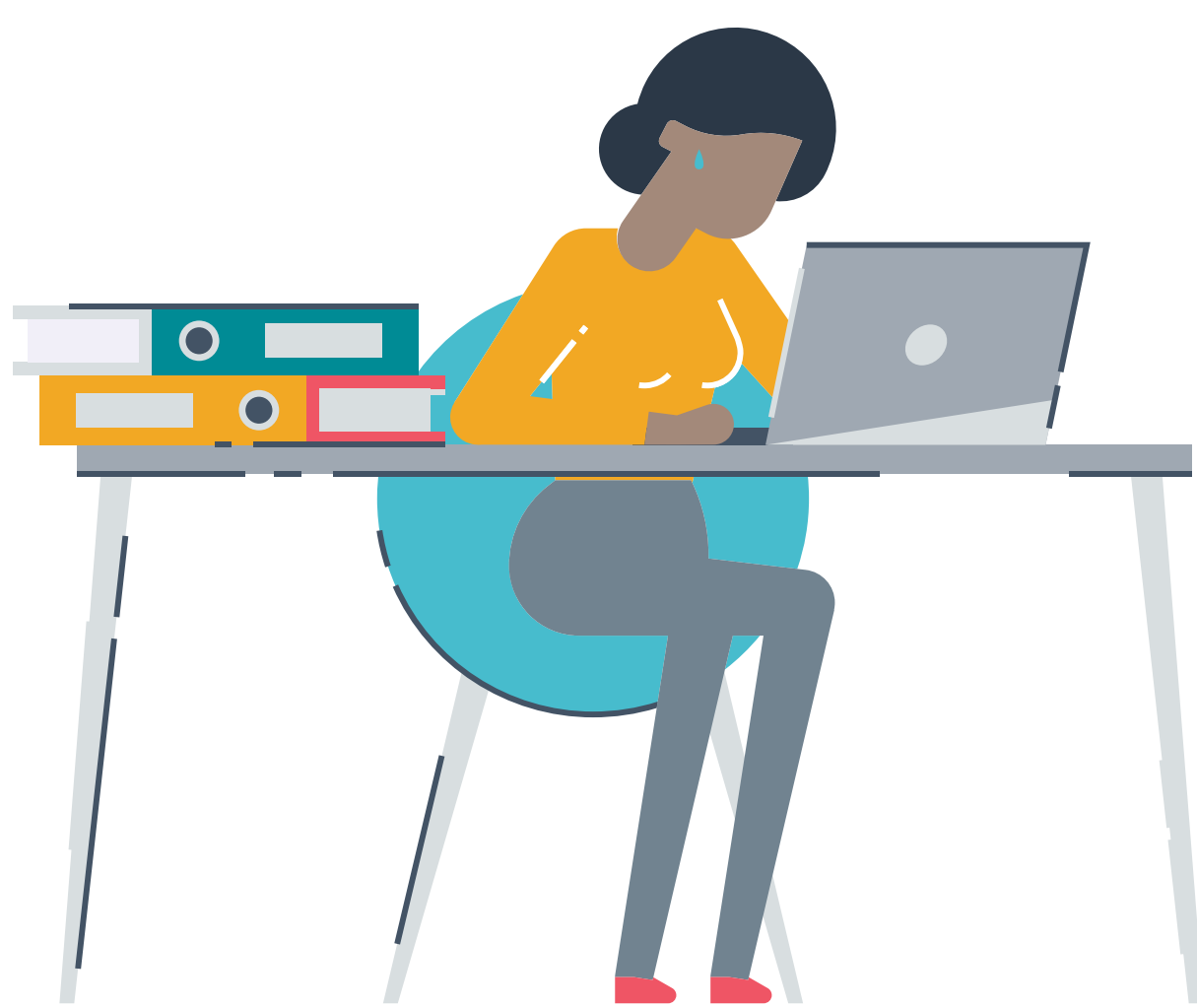
► **47%** dans les grandes entreprises



68%

des DAFs estiment que **la crise sanitaire** a accéléré la transformation digitale de leur direction

UN RÔLE ESSENTIEL, MAIS GÉNÉRATEUR DE SURCHARGE DE TRAVAIL ET DE STRESS



81%

des DAFs évaluent leur charge de travail comme **trop importante...**

...ce qui est **une source de stress** pour la majorité d'entre eux :

54%

Les DAFs considèrent que leurs tâches quotidiennes :

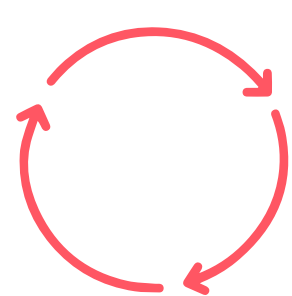
sont chronophages

50%



sont répétitives

45%



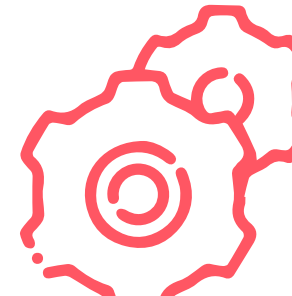
manquent de valeur ajoutée

34%



peuvent être automatisées

33%



L'AUTOMATISATION, UNE OPPORTUNITÉ QUI IMPLIQUE UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU



41%

des DAFs estiment que les solutions d'automatisation sont **une opportunité pour leur fonction**

► **48%** dans les grandes entreprises



Les solutions d'automatisation leur permettront :

de libérer du temps pour effectuer des tâches à valeur ajoutée

85%

d'améliorer leur employabilité

78%

de réduire le risque d'erreur humaine

76%

de réduire la charge de travail

69%

de mieux fidéliser les salariés

59%

Afin d'optimiser l'adoption des solutions d'automatisation, les DAFs demandent **un accompagnement**, via :

des formations à la prise en main

89%

des groupes de travail pour identifier les besoins

88%

des explications sur les bénéfices

87%



Etude OpinionWay pour Esker réalisée auprès d'un échantillon de 334 directeurs ou responsables des affaires financières, représentatif des entreprises françaises de 50 salariés et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de taille d'entreprise, de secteur d'activité et de région d'implantation, interrogé par téléphone sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview) du 18 juillet au 5 août 2022.

©2022 Esker S.A. Tous droits réservés. Esker et le logo Esker sont des marques commerciales de Esker. Toutes les autres marques mentionnées dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs.